

# Reflektor : une identité propre

**Culture** Inauguration ce mardi à Liège d'une nouvelle salle de concerts qui (re) vient de loin.

C'était en 2008 : la fermeture de l'emblématique Soundstation, sise à la gare de Jonfosse et tout à la fois salle de concerts, studio d'enregistrements et restaurant, laissait un grand vide parmi les Liégeois amateurs de musique pop-rock. Le manque d'une salle capable d'accueillir des concerts live et ayant une jauge appropriée (à la fois pas trop volumineuse et pas trop intime) a été maintes fois soulevé depuis lors. Il faut dire que ce ne sont pas les endroits de type salle des fêtes de Droixhe, La Zone en Outremeuse ou encore L'An Vert non loin de là qui ont été de nature à combler le vide. Mais cela s'apprête désormais à être chose faite puisqu'un nouveau lieu culturel liégeois sera inauguré ce mardi en fin de journée place Xavier Neujean.

Baptisé Reflektor, ce nom faisant notamment référence selon son gestionnaire Fabrice Lamproye à un album récent du groupe canadien Arcade Fire, il est situé au rez-de-chaussée de la Cité

Miroir, complétant ainsi le pôle culturel existant à cet endroit. À la fois proche, pour ce qui est de la programmation et d'une partie de l'équipe, et différent de l'ancienne Soundstation, le Reflektor a une identité propre si l'on en croit ce dernier. "Il s'agit de répondre à un besoin d'une salle de concerts ayant

une capacité variant entre 300 et 600 personnes", précise Fabrice Lamproye, rencontré sur ce qui était encore un chantier. C'est également dans cet esprit de compléter l'offre existante en la matière que la Ville de Liège, propriétaire du bâtiment en question (soit une ancienne gare des bus) et qui a investi 700 000 euros dans le projet, conçoit ce lieu dont la gestion a été confiée à l'ASBL Festiv@liege qui organise aussi le festival musical "Les Ardentes".

Comme toujours ou presque à Liège, l'ouverture d'un nouvel endroit a donné lieu à son lot de polémiques jugées "ridicules et non fondées" par le gestionnaire du Reflektor. Lequel, ancien patron de la Soundstation mais également du café L'Escalier situé dans le Carré, a une expérience probante de 25 ans dans le domaine musical, asso-

cié qu'il est au patron de Meusinvest Gaëtan Servais. "J'en ai un peu assez du procès qui nous est fait quant à une éventuelle liaison au monde politique et aux Ardentes qui vont servir la salle plus que l'inverse", souligne Fabrice Lamproye.

## Un opérateur "quasi incontournable"

Et de faire aussi référence, tout comme l'échevin de la Culture Jean-Pierre Hupkens (PS) contacté par nos soins, à l'existence d'une convention tripartite associant la Ville et la Communauté (laquelle subsidie l'ASBL en question dans le cadre du réseau Club Plasma) et émettant une série d'obligations à charge de Festiv@liege (un opérateur "quasi incontournable" selon l'échevin). Ainsi, la salle devra accueillir un minimum de 57 prestations annuelles avec une place réservée aux artistes liégeois et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et sera par ailleurs le lieu de résidence des Ardentes Club.

**Bruno Boutsen**

*"On n'entendra pas une seule note de concert à l'extérieur de la salle."*

**FABRICE LAMPROYE**  
Gestionnaire du Reflektor.

## 3 Questions à

### FABRICE LAMPROYE

Cogérant de l'ASBL Festiv@alieg et programmateur du festival musical "Les Ardentes", en charge de la gestion du Reflektor

## 1 La nouvelle salle de concerts peut-elle être résumée à une sorte de Soundstation bis ?

On ne peut pas résumer le Reflektor uniquement à cela. Il s'agit d'un nouveau lieu culturel qui a une identité propre. La configuration des lieux est aussi différente mais ce qui est sûr, c'est qu'il y avait à Liège un manque d'une salle de cette capacité.

2 Malgré la volonté affichée de s'intégrer dans un pôle culturel existant, n'y a-t-il pas un souci de cohabitation ainsi qu'un risque de nuisances ? On peut se réjouir de cette localisation idéale. La cohabitation me semble parfaite et la proximité du Carré ainsi que de deux parkings est également un atout. Il est vrai que la principale difficulté technique résultant du cahier des charges avait trait à l'isolation acoustique mais elle est désormais assurée. On n'entendra pas une seule note de concert à l'extérieur de la salle.

3 Que répondez-vous à ceux qui estiment que la Ville vous a fait un cadeau au vu du

prix de location de la salle, soit 3 500 euros mensuels ?

Je suis frappé par la méconnaissance du dossier dont font preuve certains conseillers communaux. Il ne peut être question d'un cadeau fait par la Ville qui est propriétaire du bâtiment à l'ASBL Festiv@liege. La meilleure preuve est qu'il s'agit d'une concession de service public pour une durée de dix ans donc limitée dans le temps. Nous ne sommes propriétaires d'aucun droit réel sur le bâtiment et il ne s'agit en aucune manière d'un bail commercial. Et pour cause puisqu'il s'agit en l'espèce d'une activité culturelle qui s'inscrit dans le cadre d'une convention avec la Ville et la Communauté.